

Commission n° 8 – Transition Ecologique & Environnement du 04 mars 2022 à 17h00

PRESENT(E)S : M. Gautier BERERA – Mme Sylvie TESTON – MM. Fabien BARTELLI – Jean-Marie MILESI

EXCUSÉ(E)S : Mmes Viviane FATTORELLI – Carine BONOMETTI – Karine GUILLAUME – Sylvie SPANO – Kathy NICKELS – MM. Gilles PRASSEL – Frédéric POKRANDT

1. Prochaines actions 2022 déjà budgétées.

- ✓ Cours d'école Bulle Nature : Réaménagement des 3 cours de l'école La Dell.
M. BERERA explique que nous aurons la réponse de l'Agence de l'Eau d'ici la fin du mois de mars et qu'un tiers du prix à déjà était engagé au budget, à savoir 100 000 €. Les travaux commenceront l'année prochaine.
Il précise que suite à l'obtention de la subvention, nous avons 1 an pour lancer les travaux.
- ✓ Le Ministère de l'Ecologie met en avant les abeilles en 2022 :
M. BERERA, suite à la décision du Ministère de l'Ecologie de mettre en avant les abeilles en 2022, plusieurs actions gratuites seront mises en place sur la commune durant cette année.
 - Le mercredi 18 mai, durant la fête des pollinisateurs et des abeilles, le film « Etre avec les abeilles » sera diffusé à la M.J.C.
 - Exposition organisée à la bibliothèque et mise en avant des livres sur les abeilles.
 - Promenade nature organisée par l'association Apicool protégeant les abeilles, le dimanche 22 mai. L'association défend les abeilles sauvages, pas les captives.
- ✓ Plan de relance pour la forêt d'Audun-le-Tiche avec l'O.N.F. et Reforest'Action:
12 000 arbres seront plantés sur des parcelles proches des 16 arpents.
L'aménagement commencera cet automne et la plantation l'année prochaine.
Les essences seront adaptées à la Région et au changement climatique, notamment des poiriers et des érables champêtres.
L'O.N.F. met en place le plan de relance et se charge de demander les subventions auprès de l'Etat Français.
Le plan de relance coûte 92 000 € et nous avons une subvention de 50 %, la commune devra donc payer 46 000 € pour une forêt renouvelée à 100 %.
- ✓ Continuité de l'action « Une naissance – Un arbre » en partenariat avec le Crédit Mutuel.
Plusieurs arbres ont été plantés notamment derrière le DOJO et au verger municipal et nous allons en planter au jardin partagé rue des poètes.
- ✓ Bornes canines : 5 nouvelles bornes vont être installées dans les quartiers qui en ont fait la demande.
- ✓ Shime mégot : 5 cendriers seront installés avec la société Shime. Elle viendra récupérer les mégots avec lesquelles ils fabriqueront du mobilier urbain (banc, poubelle, etc...)
M. BERERA souhaite faire appliquer la loi des 9 mètres, qui interdit de fumer jusqu'à 9 mètres d'un bâtiment public.

- ✓ 30 000 € pour des achats de parcelles naturelles afin d'y installer notamment des parcours de santé.
- ✓ L'Homme poubelle fera une intervention en septembre, il présentera son spectacle « Homme poubelle » et sa nouvelle animation autour de la protection des animaux.

2. Nettoyage Citoyen.

Le prochain nettoyage citoyen aura lieu le 5 mars sur les rives de l'Alzette.

Il y aura 4 nettoyages citoyens cette année.

Il indique également que le site de Micheville (rue du Laboratoire) est une vraie déchetterie, il est en contact avec l'E.P.A. pour retirer les déchets. Une benne sera louée et les riverains viendront nettoyer.

3. Verger Municipal.

- ✓ L'inauguration du Verger Municipal aura lieu le samedi 4 juin après-midi, plusieurs personnes y seront invitées.

Au programme de l'après-midi :

- Animations dans le cadre d'Esch 2022 "Capitale Européenne de la Culture" avec la troupe de danse Man'OK.
 - Vernissage photos du Verger Municipal et de la biodiversité locale, par Phil.
 - Prestation musicale des élèves de l'école de musique intercommunale « À ta portée »
- ✓ La serre de 9,2 m² a été installée et les hôtels à insectes (A.L.T.) viennent d'arriver, ils seront fixés sur les troncs d'arbres.
 - ✓ De la nigelle (petites fleurs bleues) a été plantée.
 - ✓ Une zone maigre a été créée, il s'agit d'un espace sans terre, avec uniquement du sable et du calcaire où nous y installerons des plantes, notamment mellifères qui attirent les abeilles.
 - ✓ Nous avons reçu le Label « Zone de Bzzz » qui indique que le Verger Municipal sauve les abeilles et les insectes pollinisateurs.
 - ✓ La Ligue de Protection des Oiseaux (L.P.O.) a été contactée pour que le Verger Municipal soit un refuge L.P.O.
 - ✓ Une vingtaine de bénévoles ont recouvert les chemins du verger avec du géotextile et du schiste rouge.
 - ✓ Un îlot de biodiversité verra le jour où plusieurs nichoirs ont déjà été installés. Ce sera une zone réservée aux animaux : nichoirs, hôtels à insectes, maison à hérissons, haie pour accueillir la biodiversité.
 - ✓ Les jeunes de la M.J.C. ont fabriqué un éventail qui sera installé sur le potager.
 - ✓ M. BERERA pense planter un saule pleureur afin d'absorber l'eau et éviter les inondations.
 - ✓ Un abri de jardin va être mis en place.

- ✓ Un kiosque sera également installé pour accueillir des évènements culturels.
- ✓ Une réunion est prévue avec le service culturel, afin d'organiser au verger municipal des animations. Des activités ponctuelles y seront organisées :
 - Une fois par an, 1 exposition photos sur la nature dans le verger.
 - Animations théâtrales.
 - Invitation des scolaires pour faire école dehors et/ou apprendre la biodiversité (planter des fleurs, s'occuper d'un potager, etc. pour mettre en avant la souveraineté alimentaire).

4. Coulée verte.

Un aménagement est prévu au niveau de la coulée verte allée Lucien Schaefer.

M. BERERA, avec Messieurs PRASSEL, BLASI-TOCCACCELI et PAQUET ont rencontré un agenceur de Metz « TERRA PAYSAGE » pour y créer un joli parc. Les chemins seront en « crassette », aucun banc, ni lumière n'y seront installés.

Lorsque cela sera fini, le chemin conduira jusqu'aux cellules commerciales.

5. C.A.U.E. – Etude d'aménagement du calvaire.

Le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a établi une étude pour l'aménagement du calvaire concernant l'environnement, le patrimoine et l'accueil du public.

M. POKRANDT se charge du côté « patrimoine » et M. BERERA du côté « nature ».

Cette belle étude a couté à la commune 1 000 €.

Il n'y aura pas beaucoup d'aménagement naturel, uniquement un peu de charme. Les arbres qui mourront seront laissés pour la biodiversité. Il y aura une marre de biodiversité au niveau de la source.

Concernant le public, une table panoramique sera mise en place au niveau de l'oratoire de la Sainte Barbe qui offre une vue du musée jusqu'au chevalement.

6. Forêt cinéraire.

La forêt cinéraire se trouvera sur les hauteurs du cimetière, une partie des arbres appartient à la commune et l'autre partie à Arcelor Mittal. M. BERERA doit les rencontrer la semaine prochaine pour une négociation.

M. BERERA remercie les membres présents pour leur investissement.

La séance est levée à 18h00.